



## 3 Appels à projets portant sur la maladie de Huntington

portés par **l'Association Huntington France**

44, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris

[huntingtonfrance@wanadoo.fr](mailto:huntingtonfrance@wanadoo.fr)

Tél : 01 53 60 08 79

<http://www.huntington.fr>

La maladie de Huntington est une affection neuro-évolutive qui touche plus de 6000 personnes en France. C'est une maladie incurable, héréditaire, qui a des conséquences émotionnelles et sociales sur tous les membres de la famille.

Créée en 1978, l'Association Huntington France (AHF) est une association qui a pour but de soutenir les personnes atteintes de la Maladie de Huntington ainsi que leurs familles. L'AHF travaille activement avec tous les partenaires médicaux et médico-sociaux pour une meilleure prise en charge des malades de Huntington et de leurs aidants.

L'AHF a également pour vocation de soutenir la recherche française sur la maladie de Huntington en étroite collaboration avec la communauté scientifique Huntington française.

À l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire en 2018, l'AHF propose 3 appels à projet d'un montant de 30 000€ chacun.

20 000€ seront attribués en début de projet et seront remis aux lauréats dans le cadre de l'Assemblée Générale 2018 qui aura lieu le Samedi 24 Mars 2018 à 14h, Amphithéâtre Babinsky, Hôpital La Pitié Salpêtrière, Paris.

Le solde sera versé lors de l'Assemblée Générale 2019 après présentation des résultats obtenus.

Les futurs lauréats s'engagent à respecter le cahier des charges des différents appels d'offre, à mentionner le soutien de l'AHF dans les publications afférentes aux projets concernés et à remettre un rapport sur le travail effectué.



## **Appel à projet n°1 : Projet « Jeune chercheur en recherche médicale sur la maladie de Huntington 2018 »**

L'Association Huntington France (AHF), à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire, propose un appel à projet pour soutenir la recherche médicale sur la maladie de Huntington.

La bourse est d'un montant de **30 000€**

20 000 € seront attribués en début de projet dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'AHF de mars 2018 et le solde sera versé lors de l'AG de 2019 après présentation des résultats obtenus.

Cette bourse a pour objectif de soutenir un projet de recherche médicale (fondamentale ou clinique) sur la Maladie de Huntington, qui contribuera à une meilleure compréhension de la pathologie et/ou ouvrira de nouvelles perspectives de traitement. Cet appel concerne des projets en cours ou des nouveaux projets.

Les candidats devront être des médecins ou des chercheurs (titulaire d'un doctorat) dans le domaine de la santé, et travailler dans une structure publique ou privée française (hôpital, clinique, laboratoire ou institut de recherche).

**Les candidat(e)s devront être âgé(e)s de moins de 40 ans à la date de dépôt des candidatures.**

Le dossier de candidature comprend :

**Appel à candidature projet n°1**

- Titre du projet, CV du candidat et composition de l'équipe recherche (2 pages)
- Résumé du projet de recherche (2 pages)
- Principales publications depuis 5 ans du candidat et de l'équipe (1 page)
- Un résumé « grand public » (maximum 15 lignes) précisant l'objectif et l'intérêt pour la maladie de Huntington

**Calendrier:**

Date limite du dépôt des dossiers : 31 décembre 2017

Annonce des résultats : 01 mars 2018

Remise de la bourse : 24 mars 2018 (Assemblée Générale de l'AHF) à Paris

Dossier complet et signé par le demandeur à adresser par email à

[huntingtonfrance@wanadoo.fr](mailto:huntingtonfrance@wanadoo.fr)

et une copie papier à: AHF, 44 Rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.



## **Appel à projet n°2 :** **« Projet en sciences humaines et sociales dans le domaine de la maladie de Huntington 2018: Perspectives concrètes d'amélioration de la qualité de vie des malades de Huntington »**

L'Association Huntington France (AHF), à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire propose un appel d'offre pour un projet en sciences humaines et sociales dans le domaine de la maladie de Huntington avec une perspective concrète d'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Le montant de l'aide financière est de **30 000 €**.

20 000 € seront attribués en début de projet dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'AHF de mars 2018 et le solde sera versé lors de l'AG de 2019 après présentation des résultats obtenus.

Cette aide financière a pour vocation de soutenir un projet de recherche ou un projet innovant, visant à augmenter la connaissance des problématiques relatives au quotidien des malades et des aidants avec comme objectif de développer des solutions pour améliorer le confort et la prise en charge des malades de Huntington.

Cette aide financière s'adresse à des équipes de recherche en sciences humaines et sociales, mais aussi à des équipes pluridisciplinaires travaillant au quotidien sur la prise en charge des malades Huntington dans une structure publique ou privée française.

Les projets devront formuler spécifiquement une question de recherche traitant des problématiques liées à la maladie de Huntington

Le dossier comprend :

### **Appel à candidature projet n°2**

- CV du demandeur et informations détaillées sur la structure juridique du porteur de projet (2 pages)
- Présentation détaillée du projet (3 pages maximum)
- Un résumé « grand public » (maximum 15 lignes) précisant l'objectif et l'intérêt pour la prise en charge de la maladie de Huntington

### **Calendrier :**

Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2017

Annonce des résultats : 01 mars 2018

Remise de la bourse : 24 mars 2018 (Assemblée Générale de l'AHF) à Paris

Dossier complet et signé par le demandeur à adresser par email à

[huntingtonfrance@wanadoo.fr](mailto:huntingtonfrance@wanadoo.fr)

et une copie papier à : AHF, 44 Rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.



## **Appel à projet n°3 : « Projet Innovation technologique au service des malades de Huntington 2018 »**

L'Association Huntington France (AHF), à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire propose un appel d'offre pour un projet de recherche portant sur une innovation technologique au service des personnes atteintes de la maladie de Huntington.

Le montant de l'aide financière est de **30 000€**.

20 000€ seront attribués en début de projet dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'AHF de mars 2018 et le solde sera versé lors de l'AG de 2019 après présentation des résultats obtenus.

Cette aide financière a pour vocation de soutenir un projet pouvant déboucher sur une innovation technologique au service de la sécurité et/ou du bien-être des patients Huntington ainsi que des aidants.

Cet appel concerne des projets portant sur une innovation technologique visant à :

- sécuriser les malades de Huntington
- améliorer les soins et les conditions de vie des malades de Huntington
- favoriser le maintien à domicile du malade de Huntington
- aider l'aidant familial dans son quotidien auprès du malade de Huntington

Cette aide financière s'adresse à des équipes pluridisciplinaires travaillant dans une structure publique ou privée française (établissements d'accueil, écoles, chercheurs, start-up).

Le dossier comprend :

### **Appel à candidature projet n°3**

- Titre du projet, coordonnées et composition de l'équipe (2 pages)
- Informations détaillées sur la structure juridique du porteur du projet (1 page)
- Présentation détaillée du projet (3 pages maximum)
- Un résumé « grand public » (maximum 15 lignes) précisant l'objectif et l'intérêt pour l'amélioration de la qualité de vie des malades de Huntington

### **Calendrier :**

Date limite dépôt des dossiers : 31 décembre 2017

Annonce des résultats : 01 mars 2018

Remise de la bourse : 24 mars 2018 (Assemblée Générale de l'AHF) à Paris

Dossier complet et signé par le demandeur à adresser par email à

[huntingtonfrance@wanadoo.fr](mailto:huntingtonfrance@wanadoo.fr)

et une copie papier à: AHF, 44 Rue du Château des Rentiers, 75013 Paris